

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Vidéotron demande que le cadre politique relatif à la vente aux enchères de spectre de 600 MHz mette l'accent sur les avantages pour les consommateurs et sur une concurrence durable

« Faisons en sorte que les Canadiens continuent de profiter des bienfaits de la concurrence. »

Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron

Toronto, le 8 juin 2016 — Dans son allocution prononcée aujourd'hui au Telecom Summit tenu à Toronto, Manon Brouillette, présidente et chef de la direction de Vidéotron, a abordé les principaux enjeux auxquels fait face l'industrie canadienne du sans-fil alors qu'elle fait face à une explosion de la demande pour des communications mobiles au Canada.

Madame Brouillette a évoqué les diverses options qui s'offrent au gouvernement canadien quant à l'établissement du cadre requis pour l'évolution de l'industrie. Elle a félicité le gouvernement pour les progrès réalisés jusqu'à maintenant en vue de favoriser un marché plus concurrentiel. Madame Brouillette a décrit cette réalisation en soulignant les principaux avantages pour les consommateurs qui ont découlé des mesures prises par le gouvernement : baisse des prix, et réseaux plus sophistiqués et plus puissants.

Elle a identifié trois grandes tâches qui devraient incomber à Innovation, Science et Développement économique Canada dans le cadre de sa préparation à la prochaine vente aux enchères de spectre de 600 MHz. Ces tâches visent à :

- **Appuyer le principe d'un minimum de quatre concurrents par marché**
Au Québec, nous avons démontré qu'un solide quatrième concurrent peut faire une réelle différence pour les consommateurs : les prix sont plus bas, l'innovation est florissante et la satisfaction de la clientèle augmente;
- **S'assurer que les ondes publiques soient réparties équitablement entre les fournisseurs de services**
Cela signifie que le gouvernement doit veiller à établir un équilibre en matière d'accès au spectre, particulièrement lors de la prochaine vente aux enchères de spectre de 600 MHz, qui sera la dernière attribution de spectre de basse fréquence dans un avenir prévisible. Les basses fréquences comportent d'importants avantages pour les fournisseurs qui les utilisent. Le gouvernement doit saisir cette occasion d'assurer une répartition plus équitable de ces fréquences entre les titulaires et les aspirants;
- **Rester vigilant sur le marché**

La vigilance est primordiale pour garantir que le marché fonctionne de façon vraiment concurrentielle et que les fournisseurs titulaires ne puissent utiliser leurs avantages historiques et le pouvoir qu'ils ont acquis sur le marché au fil des ans pour empêcher de nouveaux concurrents de répondre aux besoins des consommateurs.

« Si vous mettez l'accent sur les clients, les choix sont clairs », a déclaré Manon Brouillette. Elle a indiqué qu'une politique « le client d'abord » en affaires n'est pas si différente d'une politique « le client d'abord » au gouvernement. Veiller à l'équité en matière d'attribution du spectre, continuer d'appuyer une forte concurrence et faire un suivi afin de nous assurer du maintien de la dynamique concurrentielle, « voilà la clé des avantages pour les consommateurs sur le marché canadien du sans-fil », a-t-elle ajouté.

Vidéotron (www.videotron.com), filiale à part entière de Québecor Média inc., est une société intégrée de communications œuvrant dans les domaines de la télédistribution, du développement multimédia interactif, des services d'accès Internet, de la téléphonie par câble et de la téléphonie mobile. Vidéotron est un chef de file en nouvelles technologies, grâce notamment à son système de télévision interactive illico et à son réseau à large bande lui permettant d'offrir, entre autres services, l'accès Internet haute vitesse par modem câble et la télévision en modes analogique et numérique. Au 31 mars 2016, Vidéotron comptait 1 722 000 clients à son service de télédistribution, dont 1 568 900 clients à la télé numérique. Vidéotron est également le numéro un d'Internet haute vitesse au Québec avec 1 578 100 clients à ses services par modem câble au 31 mars 2016. À cette date, Vidéotron avait activé 795 700 lignes de son service de téléphonie mobile et assurait le service de téléphonie par câble à 1 304 300 foyers et organisations du Québec. Vidéotron a également obtenu, et ce, pour une onzième année consécutive, le prestigieux titre d'entreprise de télécommunications la plus admirée des Québécois, selon un sondage Léger.

Suivez-nous sur le Web | facebook.com/videotron
Suivez-nous sur Twitter | twitter.com/videotron